

Ordre du jour

Approbation des PV antérieurs :

1) Procès verbal du 13/10/2016

Compte rendu annuel d'activité 2016 de la délégation :

Bilan des actions réalisées depuis le dernier CDAS :

1) Dany Boon

2) Norman

3) Arbre de Noël 2016 - cirque Arlette Gruss

Les projets 2017 avec les crédits du CAL

1) CR du GT du 13 janvier « arbre de Noël »

2) Les actions de santé publique MGEFI

3) Le repas des retraités du 9 mars 2017

4) L'arbre de Noël 2017

5) Les sorties familles et retraités 2017

Les membres de **Solidaires Finances** ont précisé d'emblée qu'ils demanderaient une suspension pour toute nouvelle proposition de sortie annoncée en séance. Solidaires Finances n'a pas présenté de liminaire car il a dénoncé toutes les baisses de budget 2017 sur celle du 13/10/2016.

Le président du CDAS, M. Gaullier, confirme cette baisse avec une dotation globale de fonctionnement en diminution de 4 à 5 %. Notre ministère n'est plus une priorité ! En conséquence, les restaurants administratifs (petites structures) sont réellement en danger en particulier lorsqu'il y a peu de rationnaires.

Approbation des PV antérieurs :

1) PV du 13/10/2016

Il a été adopté à l'unanimité. Le problème du PV du 9/6/2016 a été soulevé car non approuvé à ce jour et non présenté de nouveau au CDAS.

Compte-rendu annuel d'activité 2016 de la délégation :

Solidaires Finances est intervenu à plusieurs reprises concernant le budget prévisionnel pour les coins repas. En effet, en début d'année lorsque la délégation présente le tableau prévisionnel des dépenses du Crédit d'Action Locale (CAL), un montant forfaitaire de 1500 euros pour les « coins repas » (1 000 € pour la DGFIP, 500 € pour les

Douanes) est inscrit. Or lorsque l'année est passée, ce montant reste identique. Sans demander le détail de chaque achat de fourchette, **Solidaires Finances** a demandé de la transparence concernant les montants réels dépensés. Pour la déléguée à l'action sociale, l'enveloppe budgétaire est fictive et cela n'a pas d'impact sur l'exécution du budget. Pour **Solidaires Finances**, le solde dépend des montants réellement dépensés et celui annoncé concernant l'année 2016 (381, 56€) comprend une dépense forfaitaire et non une dépense réelle. Par conséquent, **Solidaires Finances** doute de la meilleure utilisation du CAL.

Solidaires Finances est intervenu concernant une somme de 112 € qui apparaît sur le CAL 2016 pour le repas des bénévoles de l'arbre de Noël 2016. Le budget du CAL n'a pas cette utilité et cette dépense doit s'inscrire dans le budget de fonctionnement de l'action sociale. En réponse, la déléguée à l'action sociale précise qu'il restait de l'argent sur le CAL et que cette affectation était exceptionnelle. Pour **Solidaires Finances**, 112 €, ça correspond à 5 places subventionnées pour Astérix, par exemple. Solidaires Finances a souhaité inscrire ce détournement de fond sur le PV afin que cela ne se reproduise plus.

Si on avait ajouté cette somme (112 €) au solde du CAL (381,56 €), c'est 23 places pour Astérix sans sans parler du flou entourant la réalité des dépenses des « coin-repas » !!

Actions réalisées depuis le dernier CDAS :

1) Dany Boon

Sortie adulte avec liste d'attente. Coût, 2 700 €.

2) Norman

Elargissement des critères de sélection (15 à 17 ans) en permettant aux fratries de s'inscrire et d'utiliser les 50 places payées. Coût, 1 000 €.

3) Arbre de Noël 2016 - cirque Arlette Gruss

A Paris le samedi 26/11/2016. Que des « retours » positifs de la part des agents ! coût : 79 942 €



Les projets 2017 avec les crédits du CAL :

Le CAL 2017 est de 106 323 €, soit une baisse de 5 596 € (CAL 2016 : 111 919 €). Le budget de la Conseillère Economique Sociale et Familiale sera intégré dans le budget de fonctionnement de la délégation pour un montant de 1 935 €.

1) CR du GT du 13 janvier « arbre de Noël »

8 propositions dont la plupart étaient du cirque. Les syndicats les ont déclinées car similaires à 2016. De ce fait, il aura fallu des échanges à l'issue du GT pour statuer sur le choix.

2) Les actions de santé publique MGEFI

Le thème est santé/nutrition « manger, bouger, c'est facile ». 25 agents seront reçus par site.

Ce thème remporte un gros succès cette année puisque les sessions proposées aux actifs à Melun (2 mars) et à Noisiel (14 mars) sont complètes et 10 sont actuellement sur liste d'attente.

La séance sera répartie en plusieurs thématiques dont une séance individuelle par une diététicienne pendant environ 15 minutes et également un test d'équilibre, d'endurance, de force. Un questionnaire confidentiel devra être rempli sur tableau électronique. Par ailleurs, 2 séances dans un club de sport seront offertes aux participants. ½ journée d'absence est accordée (notamment pour le temps de trajet)

3) Le repas des retraités du 9 mars 2017

Celui-ci aura lieu au « repère des pirates » à Villecresnes. 125 inscrits (200 inscrits au repas de 2016). Une formule unique à 29,90 € a été retenue qui comprend le buffet à volonté et le spectacle. Chaque convive participera à hauteur de 10 €.

4) L'arbre de Noël 2017



C'est une comédie musicale « le livre de la jungle » (Théâtre des Variétés à Paris) qui a été retenue. Celle-ci aura lieu le 18 novembre 2017 avec une séance à 11 h et l'autre à 14 h. Afin de gérer au mieux cette journée, la délégation

propose de réserver la 1ère séance aux agents de la DGFIP. 1500 places sont réservées avec une option pour 200 places supplémentaires. Les syndicats ont demandé si une option avait été prévue pour restituer des places. La déléguée doit se renseigner. Le prix est de 20 €/pers (soit 30 000 €).

- chèques cultures reconduits pour un montant **figé** de 20 €, chèques cadeaux reconduits pour un montant de 25 € minimum ajustable en fonction de ce qui restera sur le CAL en fin d'année.

Coût prévisionnel « arbre de Noël 2017 » : 73 054 € (spectacle 30 000 €, goûters 2 824 €, chèques cultures et cadeaux : 40 230 €).

5) Les sorties familles et retraités 2017

- Jamel Comédie Club le 18 mars à l'Escale de Melun pour 100 personnes. Prix public 25 €/pers. Financement CAL : 15 €/pers. Coût estimé : 1500 €.

- Astérix, le 13 mai. Reconduit suite au succès de l'an dernier pour 300 personnes. La liste d'attente de l'an dernier (590 personnes) sera traitée prioritairement sous conditions de respect des critères : sortie famille et ne pas avoir participé aux sorties suivantes les années précédentes : Thoiry, Nigloland. Coût estimé, 6 300 € (prix 31 €, subv 21 €).

- Véronique Dicaire le 18 mai à Dammarie Les Lys pour 100 actifs (pas d'ado), prix public 53 €/pers ; financement CAL : 30 €/pers. Coût estimé : 3 000 €. Critères : personnes qui auront vu Dany Boon en 2016 ne seront pas prioritaires.

- Julien Clerc le 25 novembre à Dammarie Les Lys pour 100 personnes (environ 70 actifs et 30 retraités). Critère : Pas d'ado, ni enfant, ça n'est pas une sortie famille. Autre critère : ne pas avoir fait Dany Boon et Véronique Dicaire. Prix : 62 €/pers, subvention : 30 €, coût estimé : 3 000 €.

* Sorties à finaliser lors du prochain CDAS *

- Chateau Chantilly et Breteuil, après Août pour 50 personnes ;

- Esprit de Montmartre, visite guidée, balade en petit train, énigmes des passages couverts : pour 80 personnes ;

- Les coulisses de la Tour Eiffel, à voir et au regard des dépenses réelles en cours et réductions).

Prochain CDAS le 20 juin 2017.